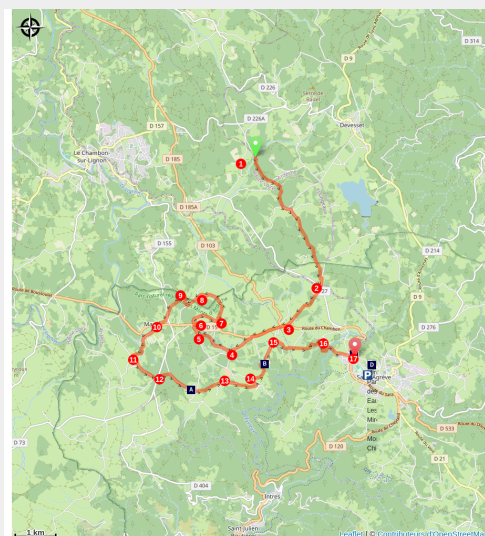


Tour de Pays VTT Ardèche Hautes Vallées (étape 3) : de Devesset à Saint-Agrève

Haute-Loire



Mars vue du ciel (David Méchin)



Cette troisième étape de 22 km avec 400 m D+ et 380 m D- ne présente pas de difficulté technique. Elle emprunte de beaux chemins roulants avec deux courts portages en fin de parcours.

Une ambiance champêtre pour cette étape qui traverse champs et forêts, ponctuée de beaux point de vue sur la colline de Montréal près de Mars, et sur le Mont Chiniac à Saint-Agrève.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 22.2 km

Dénivelé positif : 409 m

Difficulté : Niveau orange - Assez difficile

Type : Étape

Thèmes : Historique, Le Partage des Eaux, Vue exceptionnelle

Itinéraire

Départ : Devesset (Montabonnel)

Arrivée : Saint-Agrève (Gare touristique)

Balisage : Itinéraire VTT

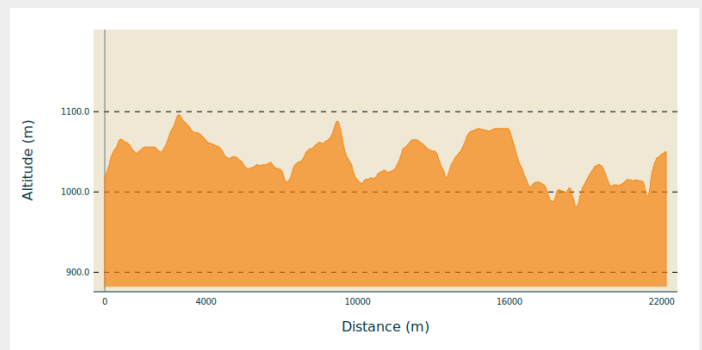
Communes : 1. Le Chambon-sur-Lignon

2. Devesset

3. Saint-Agrève

4. Mars

Profil altimétrique



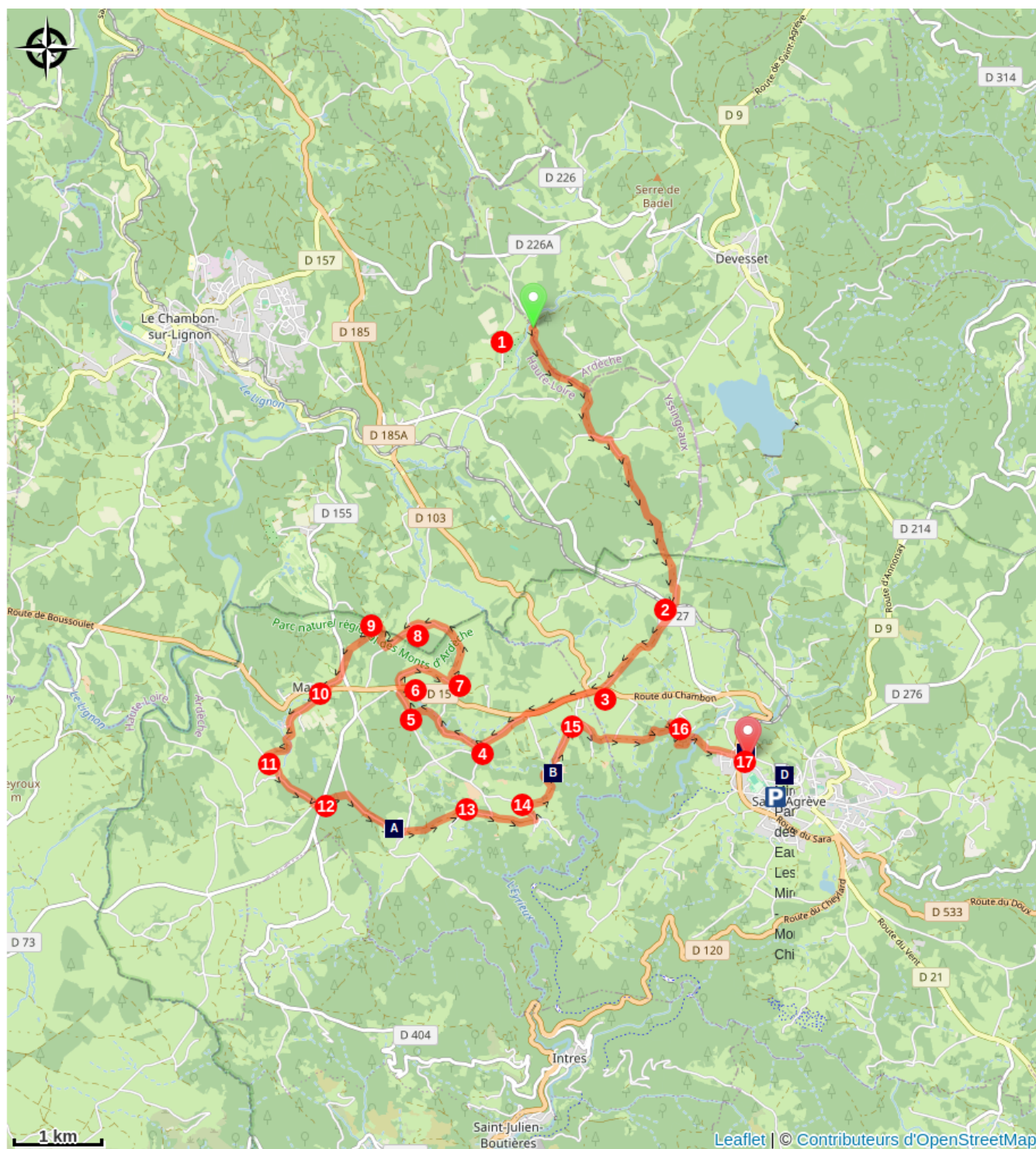
Altitude min 987 m Altitude max 1091 m

1. A partir de Montabonnel remonter à travers bois jusqu'à la route. Prendre en face direction Sauvageon. Suivre le chemin, couper une petite route puis rejoindre Le Champs d'Astier.
2. A Champ d'Astier, reprendre la petite à droite, couper la D27 et aller à gauche sur 80 m. Tourner à droite et prendre la piste à travers champs.
3. Au niveau de la D15 aller à droite sur 900 m et récupérer à gauche une petite route ( GR7 - GR420) qu'il faudra suivre sur 700 m.
4. Tourner à droite par la petite route, dépasser la maison la Pireyre Haut et 300 m après prendre le chemin à gauche dans la forêt.
5. A la route aller à droite et à la maison Duprenne quitter la route à droite pour rejoindre la D15.
6. Prendre à gauche puis ensuite à droite le chemin du Château de Montréal.
7. Après la descente aller à gauche entre les maisons de Montréal.
8. Reprendre la petite route des Saliques à gauche. Au prochain carrefour aller à droite, puis à gauche sur 200 m.
9. Quitter la piste et monter à gauche dans le bois pour rejoindre le village de Mars (camping).
10. Traverser la D15 et prendre la direction de Jean de Mars. Descendre la route et retrouver le chemin des Rases.
11. Au carrefour avec le chemin de Perrette, aller à gauche, remonter la jusqu'à retrouver la D151.
12. Traverser la D151 pour aller en face par le GR . Rejoindre le hameau de Saint-Romain (observatoire astronomique), puis après la petite église descendre le chemin sous le cimetière.
13. Retrouver une petite route au niveau de Merlanson, puis aller en face par la piste et rejoindre Le Bouchet. Remonter la route sur 200 m.
14. Quitter la route et passer à droite par la piste jusqu'au Château de Flossac. Garder la route et reprendre le GR7-420  à Flossac.
15. Aller à droite et encore à droite par la petite route. Suivre le GR . Dépasser la ferme Moze et aller tout droit, laisser le GR à votre gauche.
16. Aux maisons la Scie, aller à droite par la piste et descendre ensuite dans la forêt pour couper en bas la rivière Eyrieux.
17. Dans Saint-Agrève après le rond point proche du train touristique rejoindre par la gauche le Mont Chiniac pour un point de vue panoramique sur les Monts

d'Ardèche. Descendre et traverser Saint-Agrève.

Vous avez accompli la boucle Nord du Tour de Pays.

Sur votre route...



 Observatoire des étoiles (A)
 Train "Le Velay Express" (C)

 Château de Flossac (B)
 Les Mires - Mont Chiniac (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Ne pas se garer sur la Place Félicie d'Asseyne, le **lundi étant un jour de marché**.

Stationner sur la **Place des Cévennes**, autorisé pour un stationnement sur plusieurs jours.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Place des Cévennes, Saint-Agrève

Source

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

<https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr>

Sur votre route...



Observatoire des étoiles (A)

Après l'accueil de quatre astronautes de la NASA par la commune de Mars en 2001, le Festival des Etoiles a vu le jour en 2006, puis le [Club d'Astronomie](#) en 2009. Une coupole et un télescope sont maintenant installés pour l'observation de la voûte céleste, à l'abri de toute pollution lumineuse. Une coupole de 5 m et un télescope de 600 mm de type Ritchey-Chretien F8 sur une monture directdrive ont été installés. L'inauguration et l'ouverture au public s'est faite au printemps 2015.

Renseignements à l'Office de tourisme Ardèche-Hautes-Vallées.

Attribution : R. Padilla



Château de Flossac (B)

Certes, ce n'est pas à proprement parler une forteresse, tout au plus un fortin. La carte de l'état-major le désigne sous le nom de "Chateau de Malleva", peut-être à cause du profond ravin qui le rend inabordable au sud-ouest. Cette ancienne maison forte a d'épaisses murailles et une tourelle en cul de lampe à ses quatre angles. La façade est au midi et des mâchicoulis surmontent la porte d'entrée. Il y a trois fenêtres en croix sur la façade, les autres ouvertures sont rares et il n'y en a aucune à la muraille du nord. A l'intérieur, il n'y a de remarquable que les deux grandes pièces du rez-de-chaussée. La cuisine est à droite et la salle à manger à gauche, toutes deux sont pourvues de belles cheminées. Dans le fond de la salle se trouve un réduit qui est creusé d'un puits peu profond, mais toujours plein d'eau à n'importe quelle saison. C'est donc une source d'eau vive captée à l'intérieur du fortin. Au-dessus de la cheminée de la salle, on voit le monogramme du Christ : " JESUS HUMINUM SALVATOR " et la date de 1638. La famille noble de Flossac remonte au moins au XV^e siècle. En 1668, on trouve un Montrond et un Flossac poursuivis parce qu'ils ne payaient pas leurs tailles. C'était une épidémie à cette époque dans la région de Saint-Agrève, et les Etats du Vivarais se virent obligés, pour cette raison, de suspendre l'entrée du consul de Saint-Agrève dans leur assemblée. Le dernier Flossac, avocat et juge de la baronnie de Montréal, syndic du bureau des pauvres de Saint-Agrève de 1781 à 1789, ensuite premier consul maire, a rendu à la ville de St-Agrève d'éminents services : faire réintégrer l'hôpital de N.D. de Lestra en ses droits et biens, et favoriser l'école des jeunes filles surtout celles des parents pauvres trouveraient leurs instruction, laquelle école serait formée par les soeurs de St-Joseph, qui serviraient encore à prendre soin des pauvres malades.

Attribution : O.Arnaud



Train "Le Velay Express" (C)

Ouverte en 1902, la ligne de chemin de fer ferme en 1968 concurrencée par la voiture individuelle et l'autocar. Le train était utilisé par les habitants pour se rendre sur les marchés et foires, mais aussi par les premiers touristes venant respirer l'air pur de la montagne. Le train servait pour le transport des marchandises et notamment du bois pour les galeries minières du bassin houiller de Saint-Etienne. Le train touristique et historique, animé par des bénévoles passionnés, circule encore sur la ligne ferroviaire Dunières – Saint-Agrève avec des véhicules classés « Monument Historique ».

Info : www.Velay-Express.fr

Attribution : HTVfV.



Les Mires - Mont Chiniac (D)

Mires d'observation de la ligne de Partage des Eaux avec vue sur les Sucs (Mont Mézenc, Mont Gerbier-de-Jonc).

Attribution : ffiguiere